

■ SFL – Distribution de 0,70€ par action

Paris, le 1^{er} octobre 2012

Le Conseil d'administration de SFL, qui s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Juan-José Brugera, a approuvé le principe d'une distribution de 0,70 € par action d'un montant identique à celui versé en novembre 2011.

L'assemblée générale appelée à statuer sur cette distribution qui sera prélevée sur le poste Prime d'Emission est convoquée pour le 15 novembre 2012, le paiement devant intervenir le 22 novembre 2012.



SFL, avec un patrimoine exceptionnel de 3,4 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment A
– Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

www.fonciere-lyonnaise.com